

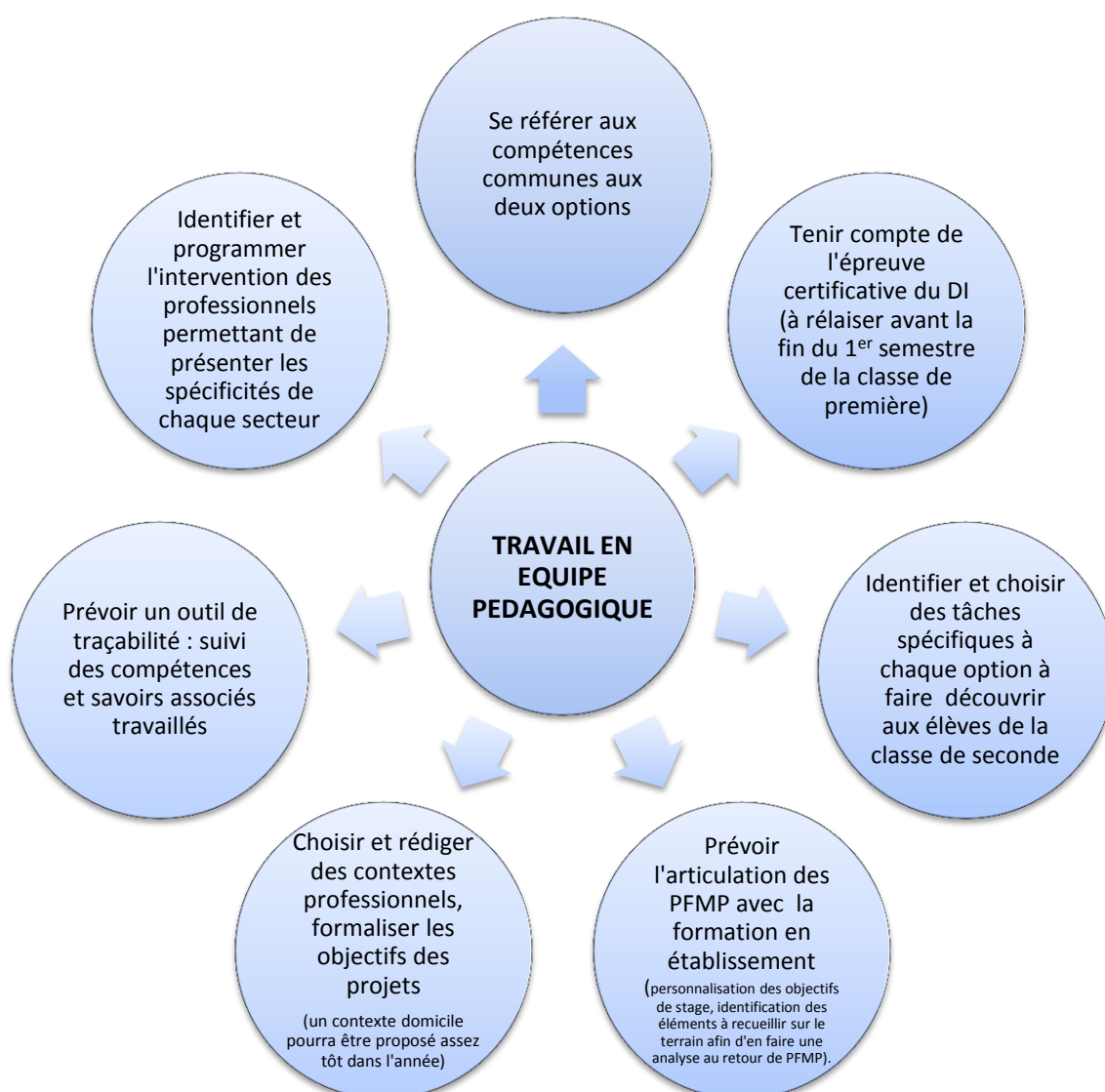
Mise en place de la seconde commune BAC PRO ASSP – rentrée 2017

Synthèse atelier n°3 – **Elaborer un plan de formation commun aux deux options sur la classe de seconde**

L'année de seconde professionnelle Accompagnement, Soins et Services à la Personne (seconde commune) permet d'appréhender les spécificités de chaque secteur et les bases de chaque métier afin d'éclairer au mieux les élèves sur leur choix de formation. Elle permet également de mener avec les élèves un travail de réflexion à la fois sur leurs compétences et sur leur orientation. La classe de seconde doit donner la possibilité à l'élève de faire un choix raisonné en matière d'orientation.

Le plan de formation BAC PRO ASSP, élaboré en équipe pédagogique, doit être adapté pour prendre en compte cette seconde commune.

Démarches pour l'adaptation du plan de formation ¹ :



¹ Voir également les recommandations pédagogiques présentées lors des journées académiques de formation.